

# Projet éolien de la Haute-Voie

Communes de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne (51)

Juin 2021



Demandeur :

Eoliennes de Haute Voie  
50 ter rue de Malte  
75011 PARIS

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce n°8 – Avis obligatoires



## PIECES DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale s'articule de la manière suivante :

- Pièce 0 : Lettre de demande d'Autorisation Environnementale
- Pièce 1 : Formulaire cerfa
- Pièce 2 : Sommaire inversé
- Pièce 3 : Description de la demande
- Pièce 4-1 : Etude d'impact
- Pièce 4-2 : Résumé non technique de l'étude d'impact
- Pièce 4-3 : Etude faunistique et floristique
- Pièce 4-4 : Etude paysagère
- Pièce 4-5 : Carnet de photomontages
- Pièce 4-6 : Etude acoustique
- Pièce 5-1 : Etude de dangers
- Pièce 5-2 : Résumé non technique de l'étude de dangers
- Pièce 6 : Plans réglementaires
- Pièce 7 : Note de présentation non technique
- **Pièce 8 : Avis obligatoires**

## INTERVENANTS

### DEMANDEUR

Eoliennes de Haute Voie  
50 ter rue de Malte  
75011 PARIS

### MISE EN FORME DU DOSSIER

Ora environnement  
76 avenue des Vosges  
67000 STRASBOURG



**Direction interrégionale NORD**  
Centre Météorologique de Troyes  
Aéroport de Troyes-Barbère  
10600 Barbère-Saint-Sulpice  
Tél : 03 25 82 84 90



**BayWa r.e France SAS**

50 ter, rue de Malte  
75011 PARIS

A l'attention de Monsieur Maxime FREMOND

BayWa r.e. France SAS | 50ter, rue de Malte | 75011 Paris

BA 705 Cinq-Mars-la-Pile BdD 049.  
SDRCAM Nord  
Section environnement aéronautique  
RD 910  
37076 TOURS CEDEX 02

**Paris, le 11 février 2020**

Affaire suivie par : Ph. BERTHET  
Téléphone : 03 25 87 18 18  
Référence :

Barbère, le 28 janvier 2019

**Nos ref :** LRAR 1A 146 460 9012 7  
**Objet :** Consultation dans le cadre d'un projet de parc éolien sur la commune de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne (dossier 685/2017)

**OBJET : Projet éolien : communes de LOISY-SUR-MARNE et MAISON-EN-CHAMPAGNE (51)**

**REF :** Votre demande par courrier non daté

Monsieur,

Par courrier en référence, vous avez saisi Météo-France concernant le projet d'installation de parc éolien sur les communes de **LOISY-SUR-MARNE** et **MAISON-EN-CHAMPAGNE (51)**. La zone d'étude se situerait à une distance de **34** kilomètres environ du radar<sup>1</sup> le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens, à savoir le radar d'Arcis-sur-Aube (10).

Bien que vous n'avez pas fourni les coordonnées exactes des éoliennes (latitude, longitude..) cette distance devrait être supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le chef-adjoint du Centre Météorologique de Troyes

Philippe BERTHET

Madame, Monsieur,

Nous développons un parc éolien sur le territoire des communes de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne. Ce projet est dénommé « Parc éolien de la Haute Voie ». Il est prévu de déposer la demande d'autorisation unique au début du mois d'avril 2020. Dans le cadre de l'instruction de l'autorisation unique, l'administration sollicitera prochainement votre avis sur ce projet.

Je vous joins au présent courrier les coordonnées d'implantation des éoliennes ainsi qu'un plan de la zone. Le projet envisagé comprend 8 éoliennes. Les aérogénérateurs comportent un rotor d'un diamètre de 150 mètres et d'une hauteur en bout de pale de 180 mètres. L'altitude NGF oscille entre 100 mètres et 130 mètres sur ce site.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Maxime Frémond  
Chef de projet éolien  
BayWa r.e. France SAS

Rebecca Robin  
Responsable Régionale  
BayWa r.e. France SAS

Copies: D, OBS/D, DSO/CMR/ERF/DA Sec chrono

<sup>1</sup>Les coordonnées géographiques des radars concernés vous sont accessibles depuis l'extranet <https://pro.meteofrance.com> (avec le login « radeol » et le mot de passe « rad258eoLIEN!D »)

**Formulaire de demande d'élévation d'obstacle(s) dans le cadre de l'étude des servitudes et des contraintes aéronautiques et radioélectriques**

Ce formulaire doit être rempli par tout demandeur lors d'une demande d'élévation d'obstacle(s) et renvoyé à la SDRCAM concernée par voie électronique.

<b>Demandeur</b>	BayWa r.e. France SAS - Maxime Frémond-Marsilli
------------------	---

**Type de demande :**

<b>Consultation préliminaire</b>	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
<b>Déclaration préalable</b>	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
N° de DP : <i>(joindre la photocopie du récépissé de dépôt de déclaration préalable signé)</i>		
<b>Permis de construire</b>	<input type="checkbox"/> initial	<input type="checkbox"/> modificatif
<b>ICPE</b>	<input type="checkbox"/> modificative	
<b>Autorisation Environnementale Unique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative
<b>Porter à connaissance de modification</b>	<input type="checkbox"/> initial	<input type="checkbox"/> modificatif
<b>Approbation de Projet d'Ouvrage</b>	<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> modificative

**Présentation générale du projet :**

<b>Nom du Projet</b>	Parc éolien de la Haute-Voie	
<b>Maître d'œuvre du projet</b>	<b>Société</b>	BayWa r.e. France SAS
	<b>Adresse - Commune Département (+ N° Dept)</b>	50ter, rue de Malte 75011 Paris (75)
	<b>Contact</b>	Maxime Frémond-Marsilli
	<b>Téléphone</b>	06 99 22 72 87
	<b>Mail</b>	maxime.fremond@baywa-re.fr
<b>Situation géographique du projet</b>	<b>Commune(s)</b>	Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne
	<b>N° de département(s)</b>	51
<b>Nombre d'obstacle(s) et type d'obstacle(s)</b> <i>(mât de mesure de vent, éoliennes, pylônes télécom, centrale photovoltaïque, silo, grue, lignes électriques ...)</i>	8 éoliennes	
<b>Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m) (maximale si plusieurs obstacles)</b>	180.00	

**Dans le cadre d'un projet éolien (indiquer les maximums) :**

<b>Longueur de pale (m) / Diamètre du rotor (m)</b>	73.66 / 150.00
<b>Puissance unitaire (MW)</b>	4.20
<b>Puissance totale (MW)</b>	33.60

**Dans le cadre d'un projet photovoltaïque :**

<b>Nombre de modules</b>	
<b>Superficie en m²</b>	
<b>Luminance en cd/m² *</b>	

\*attestation de luminance avec précision de non éblouissement et/ou de traitement antireflet.

**Données de positionnement et de hauteur/altitude du ou des obstacles, ou du polygone (y compris pour les projets photovoltaïques) (utiliser plusieurs formulaires si nécessaire) :**

	Désignation de l'obstacle ou des points du polygone	WGS 84		Altitude au sol NGF (m)	Hauteur hors tout, en bout de pale ou paratonnerre compris (m)	Altitude au sommet NGF (m)	Balisage lumineux		Balisage lumineux		Type de Machine **
		<i>Impérativement sous la forme</i> Lat : N 48°00'00.00'' Long : E ou W 000°12'00.00''					oui	non	Fixe (F) ou Clignotant (C)		
		Latitude (N)	Longitude (E/W)								
01	E1	N 48°45'46.76"	E 004°30'55.43"	121.74	180.00	301.74	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
02	E2	N 48°45'52.45"	E 004°31'18.87"	103.17	180.00	283.17	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
03	E3	N 48°45'33.03"	E 004°31'01.19"	129.10	180.00	309.10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
04	E4	N 48°45'38.57"	E 004°31'25.32"	106.80	180.00	286.80	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
05	E5	N 48°45'19.95"	E 004°31'08.67"	107.61	180.00	287.61	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
06	E6	N 48°45'24.30"	E 004°31'32.35"	107.96	180.00	289.96	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
07	E7	N 48°44'54.43"	E 004°31'19.50"	105.71	180.00	285.71	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
08	E8	N 48°45'00.91"	E 004°31'42.77"	111.60	180.00	291.00	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1
09							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Dans le cas d'un polygone d'étude uniquement**

	WGS 84 <i>Impérativement sous la forme</i> Lat : N 48°00'00.00'' Long : E ou W 000°12'00.00''		Altitude au sol NGF (m)	Hauteur en bout de pale (m)	Altitude au sommet NGF (m)
	Latitude	Longitude			
	<b>Point milieu</b>				
<b>Point le plus élevé</b>					

**Pièces à joindre obligatoirement au formulaire de demande d'élévation d'obstacle(s)**

- Plan d'élévation du ou des obstacles
- Cartographie du projet avec emplacement précis du ou des obstacles (Format A4 - 1/25 000<sup>ème</sup>)
- Attestation de luminance avec précision de non éblouissement et/ou de traitement antireflet (photovoltaïque)

**\*\*Compléments dans le cadre d'un projet éolien :**

Dans le cas où le parc serait composé de différents types de machines, veuillez les détailler ci-dessous (ces données serviront à remplir la dernière colonne du tableau de positionnement des obstacles - indiquer les maximums si les données précises sont non connues) :

Type de machine	Longueur de pale (m)	Diamètre rotor (m)	Puissance unitaire (MW)	Puissance totale (MW)
1	73.66	150.00	4.20	33.60
2				
3				
4				

**Compléments dans le cadre d'un projet de Repowering :**

<p align="center"><b>Projet de Repowering</b> Cf. Nor : TREP180 80 52 J – 11 Juillet 2018</p>	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <b>N° Identification ICPE :</b>  <i>Si OUI, cochez le type de configuration :</i> <input type="checkbox"/> <b>Configuration I</b> (renouvellement à l'identique) <input type="checkbox"/> <b>Configuration II</b> (remplacement, au même emplacement, par des éoliennes de même hauteur hors tout, mais avec des pales plus longues) <input type="checkbox"/> <b>Configuration III</b> (remplacement, au même emplacement, par des éoliennes plus hautes) <input type="checkbox"/> <b>Configuration IV</b> (remplacement et déplacement des éoliennes) <input type="checkbox"/> <b>Configuration V</b> (ajout de mâts)
---	---

**Compléments dans le cadre d'un projet de ligne électrique :**

Numéro des pylônes, démontés et/ou modifiés	Type de modification(s)
	<input type="checkbox"/> augmentation de la hauteur initiale <input type="checkbox"/> diminution de la hauteur initiale <input type="checkbox"/> déplacement <input type="checkbox"/> rénovation <input type="checkbox"/> réhabilitation <input type="checkbox"/> création de ligne <input type="checkbox"/> raccordement <input type="checkbox"/> autre, précisez :

**Informations complémentaires (historique du projet par rapport à l'administration concernée - pré-consultation, DP, PC, ICPE, AE, ... qui ont pu précéder la demande) :**

<p><b>Le projet a-t-il fait l'objet d'une ou plusieurs pré-consultation(s) ?</b></p>	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des avis technique(s) reçu(s) :  3 demandes sans réponses : BR 685/2017
<p><b>Le projet a-t-il fait l'objet d'une ou plusieurs demande(s) administrative(s) de type PC, ICPE, AU, AE, ...?</b></p>	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des arrêté(s) établi(s) ainsi que la ou les référence(s) du ou des avis conforme(s) du ministère des armées :
<p><b>Dans le cadre d'un projet éolien, une ou des demande(s) de déclaration(s) préalable(s) pour un mât de mesure du vent, a ou ont-elles été demandée(s) ?</b></p>	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, inscrivez ci-après les références du ou des arrêté(s) établi(s) ainsi que la ou les référence(s) du ou des avis conforme(s) du ministère des armées :  DP 051 328 19 B0004 / BR 0230 2019

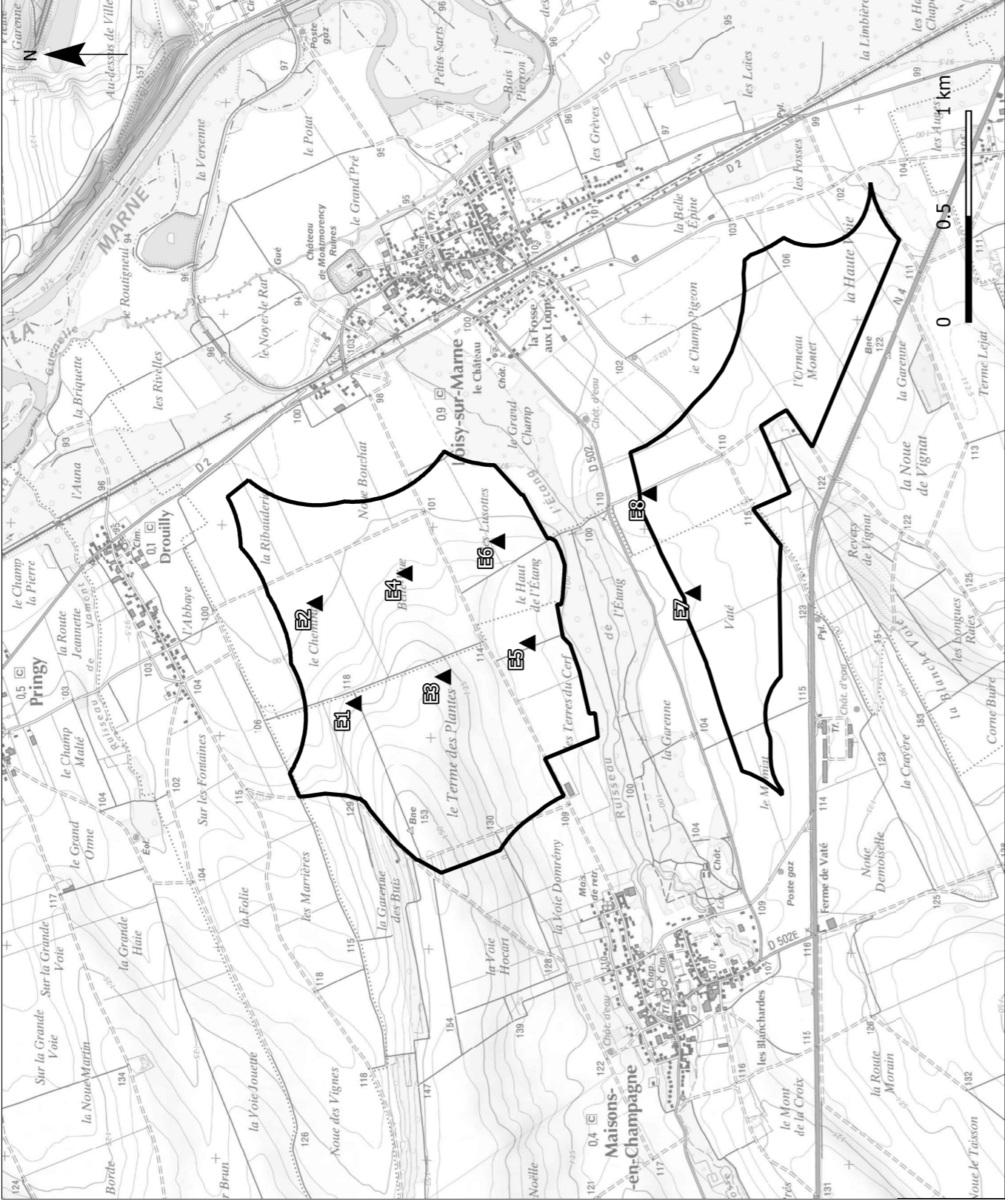
<p>Date et signature :</p>	<p align="center"> <b>Maxime Frémond-Marsilli</b>            Signature numérique de Maxime Frémond-Marsilli            Date : 2020.02.11 14:18:04 +01'00'         </p>
----------------------------	--

**Destinataire :**

- **Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Nord :**  
 BA 705 – SDRCAM Nord  
 RD 910  
 37076 Tours Cedex 02  
[dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intra.def.gouv.fr)
- **Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud :**  
 BA 701 – SDRCAM Sud  
 Chemin de Saint Jean  
 13300 Salon de Provence  
[dsae-dircam-sdrcom-sud-envaero.chef-div.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:dsae-dircam-sdrcom-sud-envaero.chef-div.fct@intra.def.gouv.fr)

<p>Cadre réservé SDRCAM</p>	<p>BR N° :</p>
-----------------------------	----------------

Projet de Parc éolien de la Haute Voie  
Communes de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne



Légende:

Installati	Latitude	Longitude
E1	48°45' 46.76"N	4°30' 55.43"E
E2	48°45' 52.45"N	4°31' 18.87"E
E3	48°45' 33.03"N	4°31' 1.19"E
E4	48°45' 38.57"N	4°31' 25.32"E
E5	48°45' 19.95"N	4°31' 8.67"E
E6	48°45' 24.3"N	4°31' 32.35"E
E7	48°44' 54.43"N	4°31' 19.5"E
E8	48°45' 0.91"N	4°31' 42.77"E

Date: Octobre 2019  
Copyright: BayWa r.e  
50 ter rue de Malte  
75011 Paris



En provenance de : ~~RD 910 SORCAM NORD~~  
~~32076 TOURS CEDEX 02~~

LA POSTE  
Numéro de l'AR : **RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**  
AIR 1A 146 460 9012 7

SGR 2 V22 MSR 2A 15-1092914 09-17

FRAB

MD-LSY  
BY WA RE FRANCE  
50 ter RUE DE MALTE  
75011 PARIS

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI/Permis de conduire  
 Autre : .....

**AGENCE POSTALE**  
12 FEV. 2020  
TOURS AIR

Signature Facteur :  
Adjudant Tatiana HALGAND  
chef du bureau courrier  
du GSBdD de TOURS

Destinataire  
RD 910 SORCAM NORD  
32076 TOURS CEDEX 02

LA POSTE  
**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**  
Expéditeur

Numero de l'envoi : **1A 146 460 9012 7**

MD-LSY  
BY WA RE FRANCE  
50 ter RUE DE MALTE  
75011 PARIS

FRANCE  
2020  
154604

NEUTRE  
CO2

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

Les avantages du service suivi :  
- Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.  
- 3 modes d'accès direct à l'information de distribution :  
■ Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 620 80 (0,25 € TTC + prix du SMS).  
■ Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).  
■ Par téléphone :  
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
- Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste. Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr.  
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr/boutiquecourrier.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION										
Date de dépôt			Commune	Dépt	N° de dossier					
Jour	Mois	Année								

**CE DOSSIER A DEJA FAIT L'OBJET D'UNE PRE-CONSULTATION**

BayWa r.e. France SAS | 50ter, rue de Malte | 75011 Paris

Consultation Servitudes Aéronautiques  
Service National d'Ingénierie Aéroportuaire - Pôle de Lyon  
210, rue d'Allemagne  
BP 606 - 69125 LYON SAINT EXUPERY AEROPORT

Paris, le 13 février 2020

**Objet :** Pré-consultation dans le cadre du projet de parc éolien de la Haute-Voie  
Communes de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne (51)

Madame, Monsieur,

Nous développons un parc éolien sur le territoire des communes de Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne. Ce projet est dénommé « Parc éolien de la Haute Voie ». Il est prévu de déposer la demande d'autorisation environnementale au début du mois d'avril 2020. Dans le cadre de l'instruction de l'autorisation environnementale, l'administration sollicitera prochainement votre avis sur ce projet.

Je vous joins au présent courrier les coordonnées d'implantation des éoliennes ainsi qu'un plan de la zone. Le projet envisagé comprend 8 éoliennes. Les aérogénérateurs comportent un rotor d'un diamètre de 150 mètres et d'une hauteur en bout de pale de 180 mètres. L'altitude NGF oscille entre 100 mètres et 130 mètres sur ce site.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Maxime Frémond  
Chef de projet éolien  
BayWa r.e. France SAS

Rebecca Robin  
Responsable Régionale  
BayWa r.e. France SAS

1- IDENTIFICATION DU PROJET	
<b>NOM DU PROJET</b>	Parc éolien de la Haute-Voie (Loisy-sur-Marne et Maisons-en-Champagne)
<b>LOCALISATION</b>	<input checked="" type="checkbox"/> TERRESTRE <input type="checkbox"/> OFFSHORE (ne pas remplir le cadre 2)
<b>ANTERIORITE</b>	<input type="checkbox"/> NOUVEAU PROJET <input checked="" type="checkbox"/> PROJET CORRIGE MODIFICATIONS SUBSTANTIELLES : <input checked="" type="checkbox"/> POSITION GEOGRAPHIQUE <input type="checkbox"/> HAUTEUR <input type="checkbox"/> NOMBRE D'EOLIENNES <input type="checkbox"/> AUTRE : .....
2- TERRAIN	
<b>ADRESSE</b>	RD 502 - Route de Maisons-en-Champagne 51300 Loisy-sur-Marne
<b>LE PROJET EST-IL SITUE EN Z.D.E.</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Si OUI, REFERENCE DE L'ARRETE PREFECTORAL: DATE : _____ N° : _____
<b>NOM DU (DES) PROPRIETAIRE(S) DU TERRAIN<sup>(1)</sup></b>	
<b>SECTION (S) CADASTRALE(S)<sup>(1)</sup></b>	YT5 YT23 YT 86 YV19 (Maisons-en-Champagne) et ZW7 ZW20 ZR 86 (Loisy-sur-Marne)
<b>SUPERFICIE TOTALE</b>	25000 M <sup>2</sup> <b>ALTITUDE NGF MAXIMALE</b> 129 M
3- DECLARANT	
<b>DESIGNATION DE LA SOCIETE</b>	BayWa r.e. France SAS
<b>ADRESSE</b>	50ter, rue de Malte 75011 Paris (75)
<b>CONTACT</b>	Maxime Frémond-Marsilli
<b>TELEPHONE</b>	06 99 22 72 87 <b>TELECOPIE</b> _____
<b>ADRESSE ELECTRONIQUE</b>	maxime.fremond@baywa-re.fr
4- DESCRIPTION DES EOLIENNES PROJETEES	
<b>FOURNISSEUR<sup>(1)</sup></b>	Vestas <b>MODELE ENVISAGE<sup>(1)</sup></b> V150
<b>CAPACITE DE PRODUCTION</b>	33.6 MW <b>NOMBRE D'EOLIENNES</b> 8 (remplir cadre 6)
<b>ALTITUDE MAXIMALE DU PROJET</b>	129 M <b>POLYgone D'ETUDE (pré-consultation seulement)</b> <input type="checkbox"/> (remplir cadre 5)
<b>DIAMETRE DES PALES</b>	150 M <b>HAUTEUR DU FUT</b> 105 M <b>HAUTEUR SOMMITALE</b> 180 M
<b>SURFACE EQUIVALENTE RADAR (SER max aux différentes bandes de fréquences ou fournir les diagrammes)<sup>(1)</sup></b>	Fréquence L Fréquence S Fréquence C Fréquence X Diagrammes _____ M <sup>2</sup> _____ M <sup>2</sup> _____ M <sup>2</sup> _____ M <sup>2</sup> <input type="checkbox"/>
<b>COMMENTAIRES EVENTUELS</b>	

(1) Si cette information est connue




5- POLYGONE					
SOMMET N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°2	Distance Sommet n°1 à Sommet n°2 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°3	Distance Sommet n°2 à Sommet n°3 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°4	Distance Sommet n°3 à Sommet n°4 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°5	Distance Sommet n°4 à Sommet n°5 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				
SOMMET N°6	Distance Sommet n°5 à Sommet n°6 (m)		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S				
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W				

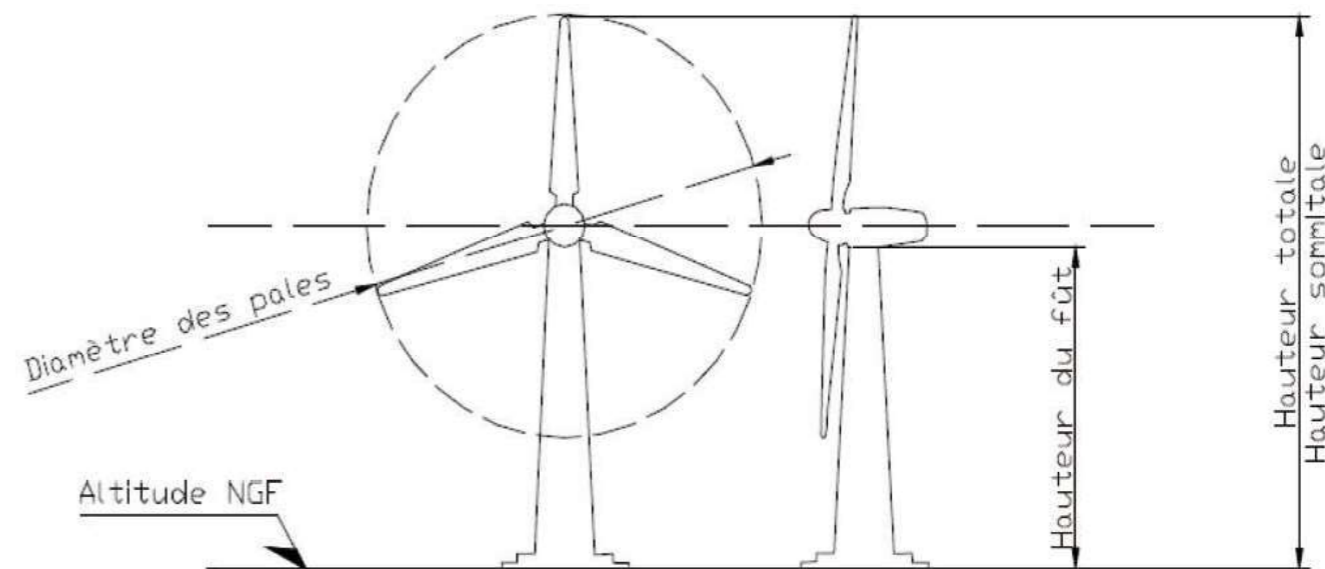
6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES					
ÉOLIENNE N°1		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	122	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	302
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	45	46	76
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	004	30	55	43
ÉOLIENNE N°2	DISTANCE E1 À E2 (M)	512	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	103	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	45	52	45
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	004	31	18	87
ÉOLIENNE N°3	DISTANCE E2 À E3 (M)	701	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	129	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	45	33	03
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	0004	31	01	19
ÉOLIENNE N°4	DISTANCE E3 À E4 (M)	522	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	107	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	45	38	57
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	004	31	25	32
ÉOLIENNE N°5	DISTANCE E4 À E5 (M)	673	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	108	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	45	19	95
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	004	31	08	67
ÉOLIENNE N°6	DISTANCE E5 À E6 (M)	509	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	108	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES
COORDONNEES WGS84		DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> S	48	45	24	30
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> W	004	31	32	35

6- EMPLACEMENT DES EOLIENNES										
ÉOLIENNE N°	7		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	106	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	286				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S	48	44	54	43				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W	004	31	19	50				
ÉOLIENNE N°	8	DISTANCE E 7 A E 8	516	ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL	112	HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES	292			
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S	48	45	00	91				
LONGITUDE	<input checked="" type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W	004	31	42	77				
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W								
ÉOLIENNE N°		DISTANCE E A E		ALTITUDE NGF DU TERRAIN NATUREL		HAUTEUR HORS SOL EN BOUT DE PALES				
COORDONNEES WGS84			DEGRES	MINUTES	SECONDES	1/100 DE SECONDE				
LATITUDE	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> S								
LONGITUDE	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> W								

Nota : cette page peut être dupliquée si le nombre d'éoliennes est supérieur à 14

7- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE PERMIS)	
Je soussigné(e), auteur(e) de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.	<p>Maxime Frémond-Marsilli            Chef de projet éolien            Baywa r.e. France</p>  <p style="text-align: right;"><i>Signature du demandeur</i></p>
Le	13/02/2020

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES :	
Pièces utiles	A quoi ça sert ?
<b>UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN</b>	Il permet de localiser l'emplacement du projet. Vous devez fournir un extrait de carte au 1/25.000ème ou pour les projets off-shore un extrait de carte marine. Le polygone ou l'emplacement souhaité des éoliennes seront notés sur l'extrait de carte.
<b>L'AVIS EVENTUEL SUR PROJET</b>	Il permet, dans le cas où le projet a déjà reçu un avis favorable et où la demande de permis est identique au projet, d'améliorer les délais de traitement du dossier.
<b>PLANS DES EOLIENNES</b>	Ils permettent d'apprécier la compatibilité entre la demande et les éléments décrits.



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné(e), Armel Mortas et Brigitte Mortas

Né(e) le 24/05/1945 à PRINGY  
 et Née le 02/12/1954 à Arzillères  
 Et demeurant : 25, rue Haute 51300 Pringy

Propriétaire de la parcelle identifiée

section	Numéro	Commune
YT	5, 6 et 7	MAISONS EN CHAMPAGNE

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

- Des aires de grutage
- Des chemins d'accès

Je souhaite conserver le maintien en état

- Des aires de grutage
- Des chemins d'accès

Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

**Observations du propriétaire :**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Fait à : PRINGY Le : 29/01/2020

Signature

Mortas Brigitte  
 Mortas  
 Mortas Armel

**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : Mortas Prénom(s) : Armel

Adresse : 25, rue Haute

Code Postal : 51300 Ville : Pringy

Né(e) à : Pringy Le : 24/05/1945

Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve

Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propiétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Mortas Prénom(s) : Brigitte

Adresse : 25, rue Haute

Code Postal : 51300 Ville : Pringy

Né(e) à : Arzillères Le : 02/12/1954

Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve

Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propiétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Section	N°	Lieudit	Commune
YT	5	Terme de la Ribeauderie	Maisons-en-Champagne
YT	6	Terme de la Ribeauderie	Maisons-en-Champagne
YT	7	Terme de la Ribeauderie	Maisons-en-Champagne

AUTORISE

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et

S'ENGAGE

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 2 exemplaires, le 29/01/2020, à PRINGY

Prénom(s) et Nom(s)

Brigitte Mortas  
 Mortas  
 Armel Mortas

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné(e), Masson, Philippe Jacques et Elisabeth

Né(e) le 30/10/1965 à Châlons-sur-Marne 07/05/1940 à Châlons-sur-Marne 16/06/1943 à Châlons-sur-Marne

Et demeurant : 1 allée du Bassin 51500 Ville-en-Selve 30 Grande Rue 51300 DROUILLY

Propriétaire de la parcelle identifiée

section	Numéro	Commune
ZW	7	LOISY-SUR-MARNE

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

- Des aires de grutage
- Des chemins d'accès

Je souhaite conserver le maintien en état

- Des aires de grutage
- Des chemins d'accès

Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

**Observations du propriétaire :**

.....

.....

.....

.....

Fait à : Drouilly Le : 29/01/2020

Signature



**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : Masson Prénom(s) : Philippe  
 Adresse : 1b, allée du bois  
 Code Postal : 51500 Ville : Ville-en-Selve  
 Né(e) à : Châlons-sur-Marne Le : 30/10/1965  
 Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Masson Prénom(s) : Jacques  
 Adresse : 30, Grande Rue  
 Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
 Né(e) à : Châlons-sur-Marne Le : 07/05/1940  
 Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Masson Prénom(s) : Elisabeth  
 Adresse : 30, Grande Rue  
 Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
 Né(e) à : Châlons-sur-Marne Le : 16/06/1943  
 Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Section	N°	Lieudit	Commune
ZW	7	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne

AUTORISE

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et  
 S'ENGAGE

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 3 exemplaires, le 29/01/2020, à Drouilly

Prénom(s) et Nom(s)

Philippe Masson Jacques Masson Elisabeth Masson



**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussignés,

Millon Jean-Marc  
Né(e) le 16/08/1956 à Châlons-en-Champagne  
Et demeurant : 25bis, Grande-Rue 51240 Breuvery-sur-Coole

Millon Louissette  
Né(e) le 26/02/1955 à Loisy-sur-Marne  
Et demeurant : 25bis, Grande-Rue 51240 Breuvery-sur-Coole

Millon Clément  
Né(e) le 04/12/1983 à Vitry-le-François  
Et demeurant : 12E, rue des Riez 59134 Herlies

Millon Florent  
Né(e) le 28/03/1981 à Vitry-le-François  
Et demeurant : 20C, Grande-Rue 51510 Saint-Gibrien

Millon Justine  
Né(e) le 05/04/1992 à Vitry-le-François  
Et demeurant : 1, rue de l'Abbé de l'Epée 51100 Reims

Propriétaires de la parcelle identifiée :

section	Numéro	Commune
YT	23	Maisons-en-Champagne

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

- Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Je souhaite conserver le maintien en état
- Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

FM TON LA MCN

Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

**Observations du propriétaire :**

Fait à : Breuvery sur Coole Le : 31 janvier 2020

Signatures

**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : Millon Prénom(s) : Jean-Marc  
Adresse : 25bis, Grande Rue  
Code Postal : 51240 Ville : Breuvery-sur-Coole  
Né(e) à : Châlons-en-Champagne Le : 16/08/1956  
Marié(e)  sous le régime : communauté de biens / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Blanchard (épouse Millon) Prénom(s) : Louïsette  
Adresse : 25bis, Grande Rue  
Code Postal : 51240 Ville : Breuvery-sur-Coole  
Né(e) le : 26/02/1955 à Loisy-sur-Marne  
Marié(e)  sous le régime : communauté de biens / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Millon Prénom(s) : Clément  
Adresse : 12E, rue des Riez  
Code Postal : 59134 Ville : Herlies  
Né(e) le : 04/12/1983 à Vitry-le-François  
Marié(e)  sous le régime : séparation / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Millon Prénom(s) : Florent  
Adresse : 20C, Grande-Rue  
Code Postal : 51510 Ville = Saint Gibrïen  
Né(e) le : 28/03/1981 à Vitry-le-François  
Marié(e)  sous le régime : communauté de biens / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Millon Prénom(s) : Justine  
Adresse : 1, rue de l'Abbé de l'Epée  
Code Postal : 51100 Ville : Reims  
Né(e) le : 05/04/1992 à Vitry-le-François  
Pacsé(e)  / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui déclare être (rayer les mentions inutiles) : célibataire / veuf (ve) / pacsé (e) / marié (e) et, en ce dernier cas, actuellement sous le régime matrimonial suivant (mention manuscrite de l'intéressée) :

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Section	N°	Lieudit	Commune
YT	23	Le Terme des Plantes	Maisons-en-Champagne
YT	26	Le Terme des Plantes	Maisons-en-Champagne

FM 100 - 100 M CA

**AUTORISE**

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et

**S'ENGAGE**

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 5 exemplaires, le 31/01/20, à Breuvery sur Coole

Prénom(s) et Nom(s)

Florent MILLON Jean Marc Millon Louïsette MILLON

Justine Millon Clément MILLON

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné(e),

Nom : Blanchard Prénom(s) : Pierrette  
 Adresse : 112 Rue de Choiset  
 Code Postal : 51300 Ville : Loisy-sur-Marne  
 Né(e) à : Vitry-le-François Le : 24/06/1935  
 Marié(e)  sous le régime : ..... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usfruitier  / Copropriétaire

Nom : Blanchard Prénom(s) : Marie-France  
 Adresse : Appartement 45 Résidence T Germain Bat d'2 Av du Quai St Germain 51300  
 Code Postal : 51300 Ville : Vitry-le-François  
 Né(e) à : Loisy-sur-Marne Le : 02/01/1959  
 Marié(e)  sous le régime : ..... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usfruitier  / Copropriétaire

Propriétaires de la parcelle identifiée

section	Numéro	Commune
ZV	13	Loisy-sur-Marne
ZW	20	Loisy-sur-Marne

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

- Des aires de grutage
- Des chemins d'accès

Je souhaite conserver le maintien en état

- Des aires de grutage
- Des chemins d'accès

TFB

FB


Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

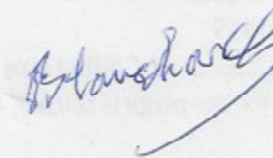
Observations du propriétaire :

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Fait à : Loisy-sur-Marne Le : 5/2/2020

Signature

Blanchard Marie France 

Blanchard Pierrette 

**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : Blanchard Prénom(s) : Pierrette  
Adresse : 112 Rue de Choiset  
Code Postal : 51300 Ville : Loisy-sur-Marne  
Né(e) à : Vitry-le-François Le : 24/06/1935  
Marié(e)  sous le régime : ..... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Blanchard Prénom(s) : Marie-France  
Adresse : Appartement 45 Résidence T Germain Bat d'2 Av du Quai St Germain 51300  
Code Postal : 51300 Ville : Vitry-le-François  
Né(e) à : Loisy-sur-Marne Le : 02/01/1959  
Marié(e)  sous le régime : ..... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Section	N°	Lieudit	Commune
ZV	13	La Noue Bouchat	Loisy-sur-Marne
ZW	20	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne

AUTORISE

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et

S'ENGAGE

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 3 exemplaires, le 5/2/2020, à Loisy-sur-Marne

Prénom(s) et Nom(s)

Blanchard Marie France

Blanchard Pierrette

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné(e),

Nom : MUSSET Prénom(s) : Jean-Pierre  
Adresse : 84, rue de Choiset  
Code Postal : 51300 Ville : Loisy-sur-Marne  
Né(e) à : Vitry-le-François Le : 07/09/1952  
Marié(e)  sous le régime : séparation de biens / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Propriétaire des parcelles identifiées

Section	N°	Lieudit	Commune
ZR	25	Le Champ Pigeon	Loisy-sur-Marne
ZW	23	Le Haut de l'Etang	Loisy-sur-Marne
YT	86	Au dessus du Moulin	Maisons-en-Champagne
YT	30	Les Terres du Cerf	Maisons-en-Champagne
YT	32	Les Terres du Cerf	Maisons-en-Champagne

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Je souhaite conserver le maintien en état

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

JPM



Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

**Observations du propriétaire :**

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : Suzy Le : 31/01/2020  
Signature



Section	N°	Lieudit	Commune
ZR	25	Le Champ Pigeon	Loisy-sur-Marne
ZW	23	Le Haut de l'Etang	Loisy-sur-Marne
YT	86	Au dessus du Moulin	Maisons-en-Champagne
YT	30	Les Terres du Cerf	Maisons-en-Champagne
YT	32	Les Terres du Cerf	Maisons-en-Champagne

**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : MUSSET Prénom(s) : Jean-Pierre  
Adresse : 84, rue de Choiset  
Code Postal : 51300 Ville : Loisy-sur-Marne  
Né(e) à : Vitry-le-François Le : 07/09/1952  
Marié(e)  sous le régime : ...séparation de biens... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Section	N°	Lieudit	Commune
ZR	25	Le Champ Pigeon	Loisy-sur-Marne
ZW	23	Le Haut de l'Etang	Loisy-sur-Marne
YT	86	Au dessus du Moulin	Maisons-en-Champagne
YT	30	Les Terres du Cerf	Maisons-en-Champagne
YT	32	Les Terres du Cerf	Maisons-en-Champagne

**AUTORISE**

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et

**S'ENGAGE**

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 2 exemplaires, le Suzy, à 31/01/2020

Prénom(s) et Nom(s)

MUSSET Jean Pierre  


**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné(e),

Nom : Godard Prénom(s) : Michel  
 Adresse : 5, rue de l'Abbaye  
 Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
 Né(e) à : Songy Le : 02/09/1938  
 Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Godard Prénom(s) : Huguette  
 Adresse : 5, rue de l'Abbaye  
 Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
 Né(e) à : Vitry-le-François Le : 17/12/1939  
 Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Godard Prénom(s) : Jean-Marie  
 Adresse : 4, chemin des Vignes  
 Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
 Né(e) à : Vitry-le-François Le : 24/08/1962  
 Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
 Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Propriétaire des parcelles identifiées

Section	N°	Lieudit	Commune
ZW	25	Les Lusottes	Loisy-sur-Marne

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Je souhaite conserver le maintien en état

Des aires de grutage

Des chemins d'accès


Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

**Observations du propriétaire :**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Fait à : Drouilly Le : 3/2/2020


Signature

 Marie FREMOND-MARILLI

GODARD Jean Marie



GODARD HUGUETTE



Godard Michel



**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : Godard Prénom(s) : Michel  
Adresse : 5, rue de l'Abbaye  
Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
Né(e) à : Songy Le : 02/09/1938  
Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propiétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Godard Prénom(s) : Huguette  
Adresse : 5, rue de l'Abbaye  
Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
Né(e) à : Vitry-le-François Le : 17/12/1939  
Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propiétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Nom : Godard Prénom(s) : Jean-Marie  
Adresse : 4, chemin des Vignes  
Code Postal : 51300 Ville : Drouilly  
Né(e) à : Vitry-le-François Le : 24/08/1962  
Marié(e)  sous le régime : communauté / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propiétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Section	N°	Lieudit	Commune
ZW	25	Les Lusottes	Loisy-sur-Marne

AUTORISE

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et

S'ENGAGE

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 3 exemplaires, le

3/02/2020, à Drouilly

Prénom(s) et Nom(s)

GODARD Jean-Marie  
Godard Michel  
GODARD HUGUETTE  
*[Signature]*

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné(e),

Nom : Chevalier Prénom(s) : Simone  
Adresse : 3, Chemin Barré  
Code Postal : 51300 Ville : Loisy-sur-Marne  
Né(e) à : Loisy-sur-Marne Le : 19/02/1923  
Marié(e)  sous le régime : ..... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve   
Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propiétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

Propriétaire des parcelles identifiées

Section	N°	Lieudit	Commune
ZW	18	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne
ZW	19	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne
ZW	27	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

Je souhaite conserver le maintien en état

Des aires de grutage

Des chemins d'accès

SE

Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.

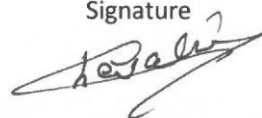
**Observations du propriétaire :**

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : LOISY SUR MARNE Le : 19.02.2020

SE

Signature



**Annexe 1**

**Article L 553-3 du code de l'environnement selon lequel** « l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent ou, en cas de défaillance, la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à l'exploitation, quel que soit le motif de la cessation de l'activité (...) » ;

**Article R 553-6 du code de l'environnement selon lequel** « les opérations de démantèlement et de remise en état d'un site après exploitation comprennent :

- a) Le démantèlement des installations de production ;
- b) L'excavation d'une partie des fondations ;
- c) La remise en état des terrains sauf si leur propriétaire souhaite leur maintien en l'état ;
- d) La valorisation ou l'élimination des déchets de démolition ou de démantèlement dans les filières dûment autorisées à cet effet (...) » ;

**Article R512-6 du code de l'environnement, selon lequel** « (...) chaque exemplaire de la demande d'autorisation doivent être jointes les pièces suivantes :

(...)

7° Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur (...) sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ; ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur » ;

**Article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 Août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, modifié par l'arrêté du 6 novembre 2014 selon lequel** « Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison ;

2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :

- sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
- sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
- sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.

3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état ».

SE

**Annexe 3 : Mandat aux fins de dépôt d'autorisations**

Le(s) soussigné(e)(s) :

Nom : Chevalier Prénom(s) : Simone

Adresse : 3, Chemin Barré

Code Postal : 51300 Ville : Loisy-sur-Marne

Né(e) à : Loisy-sur-Marne Le : 19/02/1923

Marié(e)  sous le régime : ..... / Célibataire  / Divorcé(e)  / Veuf/veuve

Agissant en qualité de : Propriétaire  / Nu-propriétaire  / Usufruitier  / Copropriétaire

qui est(sont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	n° de parcelle	Lieu-dit
Loisy-sur-Marne	ZW	18	Le Cheminat
Loisy-sur-Marne	ZW	19	Le Cheminat
Loisy-sur-Marne	ZW	27	Le Cheminat

AUTORISE

La société BayWa r.e. France, ou toute société qui la remplacerait dans ses droits et obligations :

- A déposer, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, une demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'implantation d'un parc éolien, en ce compris un ou plusieurs postes de livraison sur les parcelles ci-dessus désignées ;
- A demander, sur la(les) parcelle(s) susmentionnées, toutes les autorisations administratives nécessaires à la construction, l'exploitation et le raccordement de cette centrale ;

et

S'ENGAGE

- à ne consentir aucune autorisation ayant le même objet au profit de tout tiers ;
- à collaborer avec la société précitée en vue du dépôt des demandes d'autorisations administratives, dans le strict respect de la légalité.

Fait en 2 exemplaires, le 19.02.2020, à Loisy-sur-Marne

Prénom(s) et Nom(s) CHEVALIER SIMONE

SC 

**AVIS RELATIF AU DEMANTELEMENT ET A LA REMISE EN ETAT  
DU PARC EOLIEN DE LA HAUTE VOIE**

Conformément à la réglementation en vigueur citée en Annexe 1 du présent avis, je soussigné, Monsieur Jean-Pierre Bouquet, agissant en qualité de Président de la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der et en représentation du Conseil communautaire ;

À la suite de l'identification des parcelles concernées par le projet de parc éolien et situées sur le territoire communautaire :

Objet	Section	Numéro	Lieudit	Commune
Eolienne E2	ZW	7	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne
Postes de livraison 1 et 2	ZW	19	Le Cheminat	Loisy-sur-Marne
Eolienne E4	ZW	20	Belle Vue	Loisy-sur-Marne
Eolienne E6	ZW	25	Les Lusottes	Loisy-sur-Marne
Eolienne E8 et Poste de livraison 3	ZR	86	Au-Dessus du Mont Donat	Loisy-sur-Marne
Eolienne E1	YT	5, 6 et 7	Terme de la Ribauderie	Maisons-en-Champagne
Eolienne E3	YT	23	Le Terme des Plantes	Maisons-en-Champagne
Eolienne E5	YT	86	Au-dessus du Moulin	Maisons-en-Champagne
Eolienne E7	YV	19	Vaté	Maisons-en-Champagne

Transmets mon avis relativement au démantèlement et la remise en état du parc éolien de la Haute Voie dont l'exploitation est en partie prévue sur la parcelle précitée, à savoir :

- Je souhaite le décaissement sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation
  - Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès
- Je souhaite conserver le maintien en état
  - Des aires de grutage
  - Des chemins d'accès

Il est ici rappelé l'engagement de la société BayWa r.e. France de démanteler la totalité du massif de fondation de l'éolienne projetée une fois l'exploitation du parc éolien arrêtée définitivement.



**Observations du Président de la Communauté de communes :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Neant*

Fait à : Vitry-le-François Le : *29/15/2020*



Cachet et signature

*[Signature]*

**Annexe 1**

**Article L.515-46 du code de l'environnement selon lequel** « l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent ou, en cas de défaillance, la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site, dès qu'il est mis fin à l'exploitation, quel que soit le motif de la cessation de l'activité (...) » ;

**Article R.515-106 du code de l'environnement** selon lequel « les opérations de démantèlement et de remise en état d'un site après exploitation comprennent :

- 1) Le démantèlement des installations de production ;
- 2) L'excavation d'une partie des fondations ;
- 3) La remise en état des terrains sauf si leur propriétaire souhaite leur maintien en l'état ;
- 4) La valorisation ou l'élimination des déchets de démolition ou de démantèlement dans les filières dûment autorisées à cet effet (...) » ;

**Article D.181-15-2 11° du code de l'environnement**, selon lequel

« Lorsque l'autorisation environnementale concerne un projet relevant du 2° de l'article L. 181-1, le dossier de demande est complété dans les conditions suivantes [...] »

11° Pour les installations à implanter sur un site nouveau, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le pétitionnaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ; ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le pétitionnaire ; »

**Article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 Août 2011 relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, modifié par l'arrêté du 6 novembre 2014** selon lequel « Les opérations de démantèlement et de remise en état des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent prévues à l'article R. 553-6 du code de l'environnement comprennent :

1. Le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison ;
2. L'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation :
  - sur une profondeur minimale de 30 centimètres lorsque les terrains ne sont pas utilisés pour un usage agricole au titre du document d'urbanisme opposable et que la présence de roche massive ne permet pas une excavation plus importante ;
  - sur une profondeur minimale de 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable ;
  - sur une profondeur minimale de 1 mètre dans les autres cas.
3. La remise en état qui consiste en le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état ».

Affaire suivie par : Dr. FREMOND-MARSILLI Maxime

VOS RÉF. Courriel du 19/05/2021  
NOS RÉF. P2021-004341  
INTERLOCUTEUR Centre Travaux Tiers et Urbanisme (03.21.64.79.29)  
OBJET Projet éolien solaire de la Haute-Voie.  
LOCALISATION DU POJET Communes de LOISY-SUR-MARNE et MAISONS-EN-CHAMPAGNE (51).

Annezin, le 14 juin 2021

Monsieur,

Nous avons bien pris note du projet de création de Parc Eolien sur le territoire des communes citées en référence.

Nous confirmons la proximité de notre ouvrage de transport de gaz naturel haute pression :

Canalisation	DN	PMS (bar)	Largeur des effets dominos (1) - 8 kW/m <sup>2</sup> (m)
DN80-1976-MAISONS-EN-CHAMPAGNE-PRINGY (CI)	80	67.7	30

(1) Bande des effets dominos, située de part et d'autre des ouvrages, associée au phénomène dangereux de référence majorant.

Le Maître d'ouvrage du projet doit tenir compte, dans l'Etude De Dangers de son installation, de l'existence de nos ouvrages de transport de gaz et prévoir toutes dispositions afin qu'un incident ou un accident de son Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) n'ait pas d'impact sur nos ouvrages.

Les projets éoliens sont classés ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), et doivent être conformes à la norme IEC 61400-1 qui fixe les prescriptions relatives à la sécurité de la structure de l'éolienne, de ses parties mécaniques et électriques et de son système de commande.

Pour information afin d'élaborer ses études de dangers, comme mentionnée à l'article R. 555-39 du code de l'environnement, GRTgaz s'appuie entre autres sur le Guide professionnel du GESIP

intitulé « Guide méthodologique pour la réalisation d'une étude de dangers » qui traite notamment le sujet suivant en son article 10 :

– la distance minimale et les mesures de sécurité vis-à-vis des installations classées pour la protection de l'environnement, notamment celles susceptibles de produire des interactions en fonctionnement normal ou en cas d'accident (par exemple d'autres canalisations parallèles ou en croisement, ou des lignes électriques, ou des éoliennes).

**De ce fait, en ce qui concerne l'implantation de parc éolien au regard des ouvrages de transport de gaz naturel existants, la distance minimale à respecter entre nos ouvrages et une éolienne doit être supérieure ou égale à 2 fois la hauteur totale de l'aérogénérateur (longueur d'une pale ajoutée à la hauteur de la tour).**

Cette distance minimale d'éloignement préconisée, permet de garantir que les vibrations générées par l'impact sur le sol en cas de chute de l'éolienne ou du rotor ne remettent pas en cause l'intégrité de la canalisation et éviter ainsi son éclatement.

Les conséquences d'un tel incident généreraient une zone à risques d'effets DOMINO de part et d'autre de l'ouvrage et impliqueraient l'arrêt du transit de gaz, par conséquence l'arrêt de la livraison de gaz sur les postes de distribution publics et industriels.

Emplacement des zones d'études :

Dénomination	Lambert 93		WGS 84	
	X	Y	Y	X
E1	811383	6852501	48,7629892	4,5153974
E2	811858	6852685	48,7645688	4,5219082
E3	811509	6852079	48,7591745	4,5169983
E4	811998	6852259	48,7607138	4,5237006
E5	811670	6851678	48,7555408	4,5190763
E6	812150	6851822	48,7567515	4,5256516

Caractéristiques des éoliennes :

Les éoliennes envisagées seraient des Vestas V150.  
Hauteur de la tour : 105 mètres  
Rayon du rotor : 73,6 mètres  
Masse de la tour : 290 tonnes  
Masse de la nacelle (seule) : 68 tonnes  
Masse de la nacelle tout compris (avec drive train, cooler top et hub) : 165 tonnes  
Masse d'une pale : 17 tonnes.

**Au regard des éléments transmis dans votre mail du 21 mai 2021 et repris ci-dessus, il apparait que cette distance est compatible avec nos préconisations ; nous n'avons pas d'observation à émettre sur ce projet d'implantation des éoliennes.**

Nous attirons votre attention sur le fait que notre réponse concerne uniquement l'implantation des éoliennes par rapport à nos ouvrages. Cette réponse ne prend pas en compte le raccordement du projet éolien au réseau de distribution publique d'électricité le plus proche.

Ainsi, d'une manière générale, le porteur du projet devra veiller au respect de la norme européenne NF EN 50443 concernant les effets des perturbations électromagnétiques causées par les systèmes de traction électrique et/ou les réseaux électriques H.T. en courant alternatif.

Il conviendra que les aménagements et constructions connexes (voiries incluses) respectent les recommandations techniques jointes en annexe au courrier et fassent l'objet d'une concertation avec nos services afin d'éviter toute atteinte à nos ouvrages.

Vous trouverez également en pièce-jointe un plan approximatif de nos ouvrages. En cas de nécessité, notre interlocuteur technique du **Secteur de ST-DIZIER (03.25.05.95.81.)**, peut effectuer à titre gracieux, à la demande du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, le repérage de notre canalisation sur le terrain et la matérialisation de la bande de servitude.

Enfin, d'un manière générale pour tous les projets et travaux, le Code de l'Environnement – Livre V – Titre V – Chapitre IV impose à tout responsable d'un projet de travaux, sur le domaine public comme dans les propriétés privées, de consulter le Guichet Unique des réseaux (téléservice [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)) afin de prendre connaissance des nom et adresse des exploitants de réseaux présents à proximité de son projet, puis de leur adresser une Déclaration de projet de Travaux (DT).

Les exécutants de travaux doivent également consulter le Guichet Unique des réseaux et adresser aux exploitants s'étant déclarés concernés par le projet une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Cette obligation concerne également les accès au chantier, notamment le passage des convois au-dessus de nos ouvrages qui sont susceptibles de créer des contraintes nécessitant la pose de protections mécaniques.

Conformément à l'article R.554-26 du Code de l'Environnement, lorsque le nom de GRTgaz est indiqué en réponse à la consultation du Guichet Unique des réseaux, **les travaux ne peuvent être entrepris tant que GRTgaz n'a pas répondu à la DICT.**

De plus, tout travail de terrassement au droit de notre canalisation ne pourra être réalisé qu'en présence d'un représentant de GRTgaz.

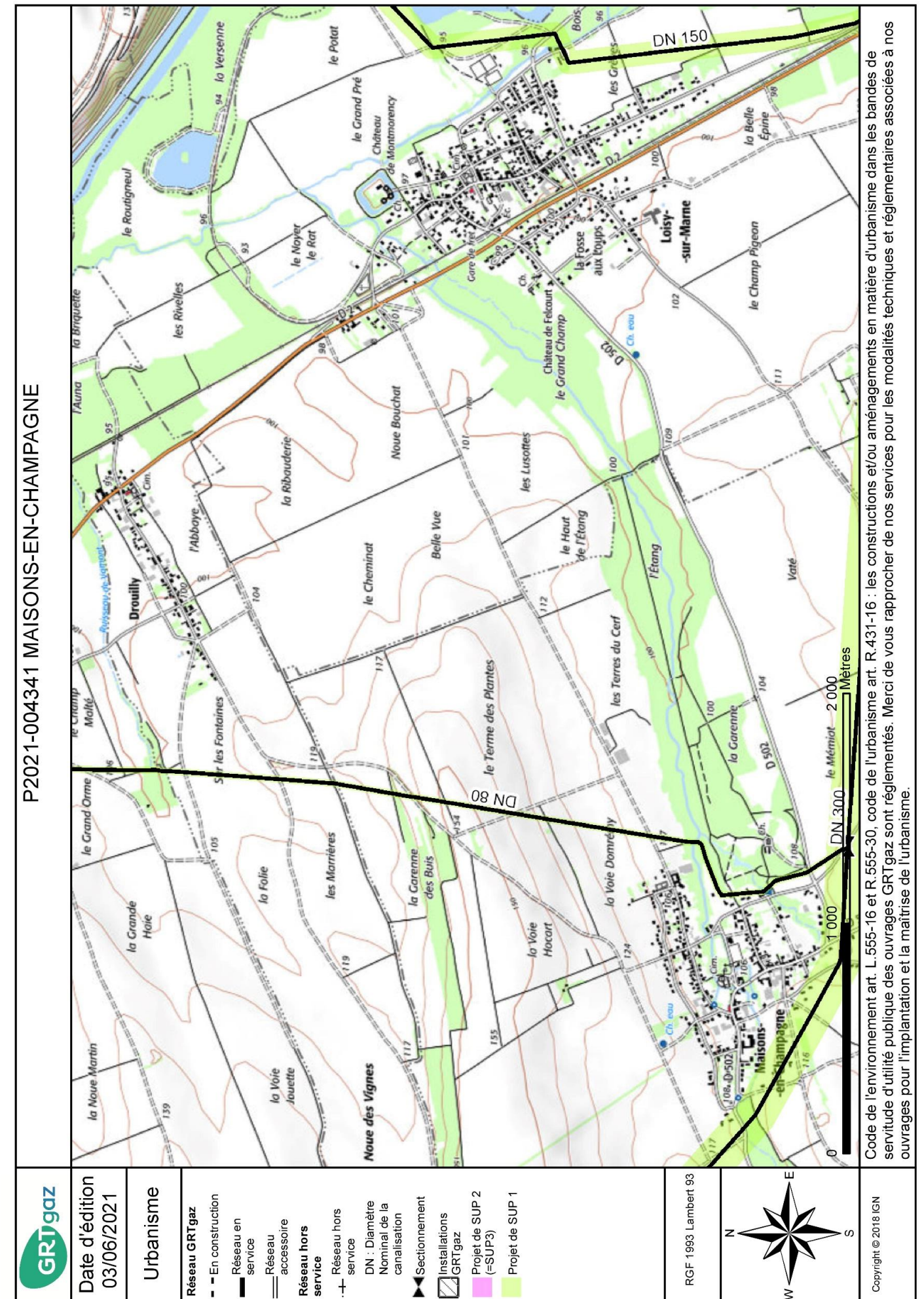
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Yann VAILLAND

Responsable du Département Maintenance, Données et Travaux Tiers

P.J. : - Recommandations techniques applicables pour les projets d'aménagements ou de travaux à proximité de nos ouvrages de transport de gaz naturel  
- Plan de situation approximative de nos ouvrages

P2021-004341 MAISONS-EN-CHAMPAGNE



	<b>Date d'édition</b> 03/06/2021	<b>Urbanisme</b>	<b>Réseau GRTgaz</b> - - - En construction — Réseau en service = Réseau accessoire <b>Réseau hors service</b> .+ Réseau hors service	DN : Diamètre Nominal de la canalisation Sectionnement Installations GRTgaz	Projet de SUP 2 (-SUP3) Projet de SUP 1	RGF 1993 Lambert 93		Copyright © 2018 IGN
--	-------------------------------------	------------------	---	---	--	---------------------	--	----------------------

Code de l'environnement art. L.555-16 et R.555-30, code de l'urbanisme art. R.431-16 : les constructions et/ou aménagements en matière d'urbanisme dans les bandes de servitude d'utilité publique des ouvrages GRTgaz sont réglementés. Merci de vous rapprocher de nos services pour les modalités techniques et réglementaires associées à nos ouvrages pour l'implantation et la maîtrise de l'urbanisme.